







Déclaration d'activité enregistrée sous le no .11930604693
auprès du Préfet de la région Ile de France
Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat

Formation enregistrée sous le n° 24ACLDE0001

**DOSSIER D'INSCRIPTION
DEJEPS
Mention perfectionnement sportif - Spécialité escrime**

Composition du dossier

	Pièces à fournir
	Fiche de renseignements
	Contenu de la formation DEJEPS escrime <ul style="list-style-type: none"> • Organisme de formation • Calendrier • Coût de la formation / Aide à la formation • Organisation détaillée de l'alternance • Planning hebdomadaire / Ruban pédagogique • Objectifs contenus de formation et volume horaire • Équipe pédagogique
	Tests d'entrée
	Attestation de compétition Attestation d'encadrement Certificat médical
	Calendrier 2024 - 2025

Je soussigné

Atteste avoir pris connaissance de l'ensemble des éléments du dossier.

J'ai bien pris en compte les contraintes horaires liées à cette formation, présentées dans le planning hebdomadaire.

Date limite de dépôt du dossier d'inscription le : **18 mars 2024**

Fait le

Signature

Déclaration d'activité enregistrée sous le no .11930604693
auprès du Préfet de la région Ile de France
Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat

Formation enregistrée sous le n° 24ACLDE0001

PIÈCES À FOURNIR

Pièces à fournir pour que votre dossier d'inscription soit recevable :

<input type="checkbox"/>	Fiche d'inscription normalisée avec photographie.
<input type="checkbox"/>	Copie de carte d'identité ou du passeport en cours de validité
<input type="checkbox"/>	Copies de l'attestation de recensement et du certificat individuel de participation à l'appel de préparation à la défense, pour les Français de moins de vingt-cinq ans.
<input type="checkbox"/>	PSC1 : Attestation de formation aux premiers secours ou prévention et secours civiques de niveau 1 (<i>ne pas confondre avec l'Initiation à l'alerte et aux premiers secours délivré lors de la JAPD</i>).
<input type="checkbox"/>	Attestation d'encadrement en escrime de 150h (en annexe) - sauf dispense VEP précisé p15
<input type="checkbox"/>	Attestation de compétition (en annexe) - sauf dispense VEP précisé p15
<input type="checkbox"/>	Certificat médical de non contre-indication à la pratique et l'enseignement de l'escrime, datant de moins de 3 mois (en annexe)
<input type="checkbox"/>	Copies des diplômes scolaires, universitaires et professionnels.
<input type="checkbox"/>	Copies des diplômes fédéraux, animateurs, éducateurs et arbitres.

« J'ai lu, pris connaissance et fourni l'ensemble des pièces réclamées. »

Le

Signature

Déclaration d'activité enregistrée sous le no .11930604693
auprès du Préfet de la région Ile de France
Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat

Formation enregistrée sous le n° 24ACLDE0001

FICHE DE RENSEIGNEMENTS

A la formation du diplôme d'État de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport de la spécialité « perfectionnement sportif » mention « escrime ».

Le candidat :

Nom :

Prénoms :

Date de naissance :Lieu de naissance :

N° S.S :

Adresse :

.....

Téléphone personnel :

Courriel :

PHOTO
OBLIGATOIRE

Le parcours du candidat :

Diplômes Escrime (joindre les justificatifs) :

Diplômes Escrime	Diplômes FFE				Diplômes RNCP		Diplômes ARBITRE			
	ANIMATEUR	EDUCATEUR	AUTRE preciser :	CQP moniteur d'escrime	Bpjeps Escrime	Departemental	Régional	National	International	
FLEURET										
EPEE										
SABRE										
ARTISTIQUE										

N° de licence FFE :

Ligue :

Club origine :

Club saison en cours :

Déclaration d'activité enregistrée sous le no .11930604693
auprès du Préfet de la région Ile de France
Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat

Formation enregistrée sous le n° 24ACLDE0001

Niveau et diplômes scolaires :

.....
.....

Diplômes jeunesse et sport d'une autre mention :

.....

Expériences dans l'animation et l'encadrement de public :

.....
.....
.....

Titres sportifs :

.....
.....

Déclaration d'activité enregistrée sous le no .11930604693
auprès du Préfet de la région Ile de France
Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat

Formation enregistrée sous le n° 24ACLDE0001

Situation professionnelle :

Êtes-vous inscrit Demandeur d'Emploi ? **Oui** **Non**
Date d'inscription à Pôle Emploi.....

Êtes-vous scolarisé ? **Oui** **Non**
Si oui, établissement / filière
.....

Êtes-vous en situation d'emploi ? **Oui** **Non**
À temps plein à temps partiel (Nombre d'heures mensuelles ou % ETP)
Quel type de Contrat : CDI / CDD / CAE / Contrat de professionnalisation / Apprentissage (rayer les
mentions inutiles) Autres Contrats
(Préciser lequel)

Nom de l'entreprise
Adresse.....
Tel..... Fax.....
Mail.....

Nom du responsable de l'entreprise.....
Tel..... Fax.....
Mail.....

Autre situation :
.....

Plan de financement envisagé :

OPACIF (CIF CDD/ CIF)

Nom de l'organisme financeur
.....

Adresse
.....

Code Postal Ville
..... Tel Fax..... Mail

Prise en charge employeur **Oui** **Non**

Prise en charge personnelle **Oui** **Non**

Stagiaire de la formation professionnelle **Oui** **Non**

*Si réponse positive au PRFQ – Programme Régional de Formation Qualifiant – financement Région)
Donner les estimations de prise en charge)*

UN DEVIS DE FORMATION SERA EMIS A L'ISSUE DU POSITIONNEMENT DU CANDIDAT

Déclaration d'activité enregistrée sous le no .11930604693
auprès du Préfet de la région Ile de France
Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat

Formation enregistrée sous le n°24ACLDE0001

La structure pédagogique :

Nom :

Adresse :

.....

Code Postal : Ville :

Téléphone :

Courriel :

Nom du Président de la structure :

Nombre de licenciés dans la structure :

Armes pratiquées dans la structure :

Type de public fréquentant la structure (baby escrime, enfant, adolescent, senior, vétéran, loisir, compétition, handisport, sport adapté, artistique, entreprise, fitness...):

.....

Type de contrat avec la structure :

.....

Profil du poste :

.....

Nombre d'heures effectuées par semaine dans la structure :

Déclaration d'activité enregistrée sous le no .11930604693
auprès du Préfet de la région Ile de France
Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat

Formation enregistrée sous le n°24ACLDE0001

Le Tuteur :

Nom :

Prénom :

Adresse :

.....

Code Postal Ville :

Téléphone :

Courriel :

Qualités / diplômes / expériences professionnelles :

.....
.....
.....

Le tuteur intervient-il dans la structure du stagiaire : **Oui** **Non**

Si oui avec quelle fonction :

.....

Perspectives d'emploi :

Nom de la structure :

Type de contrat :

Volume horaire :

Date et signature du candidat

Déclaration d'activité enregistrée sous le no .11930604693
auprès du Préfet de la région Ile de France
Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat

Formation enregistrée sous le n° 24ACLDE0001

FORMATION DEJEPS ESCRIME 2024- 2025

L'institut de formation de la fédération française d'escrime est habilité par la DRAJES Grand EST, pour organiser la formation du DEJEPS Escrime 2024-2025.

C'est une formation professionnelle continue, dispensée en alternance entre une structure et le centre de formation.

Cette offre de formation est, à ce jour, unique sur le territoire national. Elle s'adresse à l'ensemble des personnes désireuses de se former pour ce métier et répondant aux exigences préalables. Cette formation est ouverte aux étrangers.

La certification de cette formation délivre le titre de Maître d'Armes.

Organisme de formation

Institut de Formation de la Fédération Française d'escrime (IFFE).

1. Adresse : 7 Porte de Neuilly, 93160 Noisy le Grand
Tel : 01 87 12 30 16
Email : iffe@ffescrime.fr
2. Raison sociale : Association type loi 1901
3. Activités de l'organisme : Formation aux métiers de l'escrime
4. Numéro d'enregistrement de la déclaration d'activité en tant que prestataire de formation :
119 306 04 693
5. Président de l'organisme : Monsieur Mario Bourdageau
Tel : +33 6 84 10 60 85 Email : mario.bourdageau@ffescrime.fr
6. Directeur de l'institut de formation : Patrick LEFORT
Tel : +33 6 27 24 24 37
Email : patrick.lefort@ffescrime.fr
7. Coordonnateur de la formation : Frédéric CHOTIN
Tel : +33 6 61 80 31 76
Email : frederic.chotin@ffescrime.fr
8. Responsable administratif : Secrétariat IFFE
Tel : +33 1 87 12 30 04 - Email : maeva.leblanc@ffescrime.fr

Déclaration d'activité enregistrée sous le no .11930604693
auprès du Préfet de la région Ile de France
Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat

Formation enregistrée sous le n° 24ACLDE0001

Calendrier

Ouverture des inscriptions	08/01/2024
Clôture des inscriptions	18/03/2024
Dates des exigences préalables	Du 08 au 12/04/2024
Dates des tests de sélection	Du 08 au 12/04/2024
Dates du positionnement	Du 08 au 12/04/2024
Date de début de la formation en centre	20/05/2024
Date de fin de la formation en centre	27/06/2025
Date de début de la formation en entreprise	01/06/2024
Date de fin de la formation en entreprise	30/06/2025
Nombre total d'heures de formation/ stagiaire	1200
Nombre d'heures en centre/ stagiaire	720
Nombre d'heures en entreprise/ stagiaire	480
Nombre total d'heures dédiées aux épreuves certificatives	20

Déclaration d'activité enregistrée sous le no .11930604693
auprès du Préfet de la région Ile de France
Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat

Formation enregistrée sous le n° 24ACLDE0001

Coût de formation

Coût pédagogique	Pour la session de formation
8640€	
Frais annexes	
Frais de restauration (Proposé par l' IFFE, sans obligation par le stagiaire)	Estimation 6300€
Frais d'hébergement (Proposé par l' IFFE, sans obligation par le stagiaire)	
Frais de transport	Estimation 5000€

Options complémentaires pour les redoublants (uniquement)

<input type="checkbox"/>	Forfait redoublant certification uniquement : 500 €
<input type="checkbox"/>	Forfait redoublant certification avec renforcement UC1- UC2 : 800 €
<input type="checkbox"/>	Forfait redoublant certification avec renforcement UC3-UC4: 1940€
<input type="checkbox"/>	Forfait redoublant certification avec renforcement tous les UC: 2240€

Aide à la formation

Cette formation délivre un diplôme d'État inscrit au RNCP (répertoire national des certifications professionnelles).

À ce titre, ce diplôme est éligible à la formation professionnelle pour les salariés.

Les stagiaires, non-salariés ou non éligibles à la formation professionnelle, doivent faire une demande d'aide auprès de l'organisme de formation de la fédération française d'escrime en remplissant un dossier spécifique. Le montant de cette aide est au maximum de 40% du coût pédagogique de la formation et sera attribué en fonction des éléments fournis.

Déclaration d'activité enregistrée sous le no .11930604693
auprès du Préfet de la région Ile de France
Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat

Formation enregistrée sous le n° 24ACLDE0001

Organisation détaillée de la formation en alternance

Il est rappelé que le centre de formation d'un stagiaire ne peut être en même temps son lieu d'alternance.
Le temps de travail en centre est de 720h et de 480h minimum en structure.

Le choix de placer les candidats dans une alternance régulière et harmonieuse entre les périodes de formation en centre, et leurs interventions en structure d'accueil nous permettent de voir les stagiaires s'aguerrir au fur et à mesure de leur formation sur les domaines suivants :

- Connaissance du club,
- Connaissance de l'environnement institutionnel du club,
- Reconnaître les différents publics qui fréquentent une salle d'armes (aspiration, besoin, motivation, conduite motrice, etc....)
- Pratiquer en compétition les trois armes,
- Arbitrer aux trois armes.
- Être capable d'organiser des épreuves à caractère pré compétitif au sein de la structure d'accueil,
- S'occuper du matériel d'escrime : équipements individuels de protection, équipements collectifs, équipements électriques ;
- Informer, préparer et accompagner en compétition ;
- Travailler en pédagogie individuelle et collective aux trois armes.
- Mener à bien son projet d'action dans la structure.

La formation en centre

La formation en centre se déroule principalement aux CREPS de Wattignies, Houlgate et au centre sportif de l'Aube durant 18 semaines de formation sur 14 mois du 20 mai 2024 au 30 juin 2025.

La formation en structure

Il est prévu un temps minimum de 30 heures de travail dit « en alternance » entre les différents stages au Creps de Reims, sur les 14 mois de présence en structure. Période de 3 semaines en moyenne.

Ce volume horaire doit permettre de travailler en structure :

- 8 heures par arme dont 10 heures de pédagogie collective et 10 heures de pédagogie individuelle, soit 60 heures pour les 3 armes.
- 6 heures pour la gestion et l'entretien du matériel, la présence lors des réunions institutionnelles : ligue, comité départemental, CDOS, CROS, Mairie, etc.

Viens s'ajouter à ce volume horaire, le travail personnel fourni par le stagiaire dans le cadre des trois projets qu'il doit mener durant sa formation :

- Projet d'action.
- Projet d'entraînement.

Ce volume peut aller à la hausse en fonction du contrat de travail passer dans le club, et ouvrir sur des fonctions d'encadrement en compétition.

Le tutorat

Le tuteur doit accompagner le travail du stagiaire. Son implication dans la formation du stagiaire est une des clés de sa réussite.

- Le tuteur est mis en copie de l'ensemble des échanges entre l'institut et le stagiaire. Le responsable pédagogique de l'IFFE contact 2 fois au minimum dans l'année le tuteur et davantage en cas de difficulté.
- Le tuteur est destinataire des bilans intermédiaires des conseils de promotion

Formation enregistrée sous le n°

Planning hebdomadaire indicatif

	Lundi			Mardi			Mercredi			Jeudi			Vendredi	
8:00			8:00			8:00			8:00			8:00		
08:30			08:30	Cours pratique dans l'arme		08:30	Travail des fondamentaux		08:30	Préparation physique généralisée et spécifique		08:30	Cours pratique dans l'arme	
9:00		9:00			9:00			9:00			9:00			
09:30		09:30			09:30			09:30			09:30			
10:00	Accueil		10:00		10:00		10:00		10:00		10:00			
10:30	Evaluation formative leçon dans l'arme du stage précédent		10:30	UC 12		10:30	Cours pratique dans l'arme		10:30	Assauts et formation à l'arbitrage		10:30		
11:00			11:00			11:00			11:00			11:00		
11:30			11:30			11:30			11:30			11:30		
12:00			12:00	Repas		12:00	Repas		12:00	Repas		12:00	BILAN et planification du travail en structure	
12:30	Repas		12:30			12:30			12:30			12:30		
13:00			13:00			13:00			13:00			13:00		
13:30	UC 12		13:30	UC 12		13:30	Cours théorique ou formation generale		13:30	Péda scolaire				
14:00					14:00			14:00			14:00			
14:30					14:30			14:30		14:30		14:30		
15:00			15:00	Cours pratique dans l'arme		15:00	Cours pratique dans l'arme		15:00	Débriefing scolaire				
15:30	Evaluation formative leçon dans l'arme du stage précédent	Entretiens individuels	15:30			15:30			15:30					
16:00					16:00			16:00		16:00				
16:30					16:30			16:30		16:30				
17:00			17:00		17:00		17:00		17:00	Cours pratique dans l'arme				
17:30			17:30		17:30		17:30							
18:00			18:00		18:00		18:00		18:00					
18:30	Repas		18:30	Repas		18:30	Repas		18:30	Repas				
19:00					19:00			19:00			19:00			
19:30					19:30			19:30			19:30			
20:00	Evaluation formative leçon dans l'arme du stage	Entretiens individuels	20:00	Cours théorique ou formation generale		20:00	Travail individualisé		20:00	Cours théorique ou formation generale				
20:30					20:30			20:30			20:30			
21:00					21:00			21:00			21:00			
21:30			21:30		21:30		21:30		21:30					
22:00			22:00		22:00		22:00		22:00					

Déclaration d'activité enregistrée sous le no .11930604693
auprès du Préfet de la région Ile de France
Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat

IFFE DEJEPS ESCRIME

Ruban Pedagogique DE12

2024													H cours	H alternance
Janvier				Fevrier				Mars						
semaine 1	semaine 2	semaine 3	semaine 4	semaine 5	semaine 6	semaine 7	semaine 8	semaine 9	semaine 10	semaine 11	semaine 12	semaine 13	0	0
01/01/2024	08/01/2024	15/01/2024	22/01/2024	29/01/2024	05/02/2024	12/02/2024	19/02/2024	26/02/2024	04/03/2024	11/03/2024	18/03/2024	25/03/2024		
Mise en ligne dossier inscription									Cloture reception dossier					
Avril				Mai				Juin						
semaine 14	semaine 15	semaine 16	semaine 17	semaine 18	semaine 19	semaine 20	semaine 21	semaine 22	semaine 23	semaine 24	semaine 25	semaine 26		
01/04/2024	08/04/2024	15/04/2024	22/04/2024	29/04/2024	06/05/2024	13/05/2024	20/05/2024	27/05/2024	03/06/2024	10/06/2024	17/06/2024	24/06/2024		
VEP et tests de Positionnement		VEP et tests de Positionnement					Stage 1 Sabre	Houlgate?			Stage 2 Epée		80	0
Montargis		Montargis					40	VEPMSP			Vichy			
Juillet				Aout				Septembre						
semaine 27	semaine 28	semaine 29	semaine 30	semaine 31	semaine 32	semaine 33	semaine 34	semaine 35	semaine 36	semaine 37	semaine 38	semaine 39		
01/07/2024	08/07/2024	15/07/2024	22/07/2024	29/07/2024	05/08/2024	12/08/2024	19/08/2024	26/08/2024	02/09/2024	09/09/2024	16/09/2024	23/09/2024		
Stage 3 Fleuret		Stage 4 Sabre					Stage 5 Fleuret		Stage 6 Epée			160	40	
40		40					40		20			20	Wattignies	
Montargis?		Houlgate?					Montargis?							
Octobre				Novembre				Décembre						
semaine 40	semaine 41	semaine 42	semaine 43	semaine 44	semaine 45	semaine 46	semaine 47	semaine 48	semaine 49	semaine 50	semaine 51	semaine 52		
30/09/2024	07/10/2024	14/10/2024	21/10/2024	28/10/2024	04/11/2024	11/11/2024	18/11/2024	25/11/2024	02/12/2024	09/12/2024	16/12/2024	23/12/2024		
		Stage 7 Sabre					Stage 8 Epée	Stage 9 Fleuret						
		40					40	40			120	180		
20		20					Wattignies		20			20		
Montargis?		Houlgate?					Wattignies		Troyes					
2025														
Janvier				Fevrier				Mars						
semaine 1	semaine 2	semaine 3	semaine 4	semaine 5	semaine 6	semaine 7	semaine 8	semaine 9	semaine 10	semaine 11	semaine 12	semaine 13		
06/01/2025	13/01/2025	20/01/2025	27/01/2025	03/02/2025	10/02/2025	17/02/2025	24/02/2025	03/03/2025	10/03/2025	17/03/2025	24/03/2025	31/03/2025		
Stage 10 Epée		Certif UC3-UC4		Stage 11 Sabre		Certif UC3-UC4		Stage 12 Fleuret		Certif UC3-UC4		Stage 13 Epée		160
40		20		40		20		40		20		40		160
Troyes		Troyes		Troyes		Troyes		Troyes		Wattignies		20		
Avril				Mai				Juin						
semaine 14	semaine 15	semaine 16	semaine 17	semaine 18	semaine 19	semaine 20	semaine 21	semaine 22	semaine 23	semaine 24	semaine 25	semaine 26		
07/04/2025	14/04/2025	21/04/2025	28/04/2025	05/05/2025	12/05/2025	19/05/2025	26/05/2025	02/06/2025	09/06/2025	16/06/2025	23/06/2025	30/06/2025		
Stage 14 Sabre		Certif UC3-UC4		Stage 15 Fleuret		Certif UC3-UC4		Stage 16 Sabre		Stage 17 Fleuret		Stage 18 Epée		200
40		20		40		20		40		40		40		100
Houlgate?		20		Lune?		20		Charenton		Chatenay?		Wattignies		
Houlgate?		20		Lune?		20		Charenton		Chatenay?		Wattignies		
Juillet				Aout				Septembre						
semaine 27	semaine 28	semaine 29	semaine 30	semaine 31	semaine 32	semaine 33	semaine 34	semaine 35	semaine 36	semaine 37	semaine 38	semaine 39		
07/07/2025	14/07/2025	21/07/2025	28/07/2025	04/08/2025	11/08/2025	18/08/2025	25/08/2025	01/09/2025	08/09/2025	15/09/2025	22/09/2025	29/09/2025		
Jury Plenier														
semaine 40	semaine 41	semaine 42	semaine 43	semaine 44	semaine 45	semaine 46	semaine 47	semaine 48	semaine 49	semaine 50	semaine 51	semaine 52		
06/10/2025	13/10/2025	20/10/2025	27/10/2025	03/11/2025	10/11/2025	17/11/2025	24/11/2025	01/12/2025	08/12/2025	15/12/2025	22/12/2025	29/12/2025		
											720	480		
											Total DE	1200		

Déclaration d'activité enregistrée sous le no .11930604693
auprès du Préfet de la région Ile de France
Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat

OBJECTIFS, CONTENUS DE FORMATION ET VOLUME HORAIRES PAR MODULE ET PAR UC										
N° stage	Date de Début	Date de Fin	Intervenants	Thème spécifique	Lieu	OI	Descriptif	Volume horaire OI	Volume horaires Stage	CERTIFICATIONS
Tests Entree DE12	08/04/2024	12/04/2024	Équipe Pédagogique	VSP Test Positionnement	MONTARGIS					
Stage DEEPS 12 - 1 Sabre Méthodologie	20/05/2024	24/05/2024	Jean-Philippe DAURELLE Jean-Michel CORLOSQUET Julie BRUNET	Apprentissage	HOULGATE	1.1	Analyser les enjeux du contexte Socioprofessionnel	4	40	
						2.1/2.2	Animer une équipe de travail / Promouvoir les actions / programmes	8		
						3.1	Conduire une démarche d'enseignement	21		
						4.1	Réaliser en sécurité les démonstrations techniques	7		
Stage DEEPS 12 - 2 Epée Méthodologie	24/06/2024	28/06/2024	Fred CHOTIN Maxime BOURDAGEAU Julie BRUNET	Apprentissage	VICHY	1.1	Analyser les enjeux du contexte Socioprofessionnel	8	40	
						2.1	Animer une équipe de travail	4		
						3.1	Conduire une démarche d'enseignement	21		
						4.1/4.2/4.3	Encadrer l'escrime en sécurité / Analyser les enjeux du contexte Socioprofessionnel	7		
Stage DEEPS 12 - 3 Fleuret Méthodologie Psycho	02/07/2024	05/07/2024	Denis DURANT Patrick LEFORT Julie BRUNET	Apprentissage	MONTARGIS	1.1	Appréhender les théories de l'apprentissage	8	40	
						3.1	Appréhender les théories de l'apprentissage	4		
						3.1	Conduire une démarche d'enseignement	21		
						4.3	Assurer la sécurité des pratiquants et des Tiers	7		
Stage DEEPS 12 - 4 Sabre Méthodologie Technique de communication	15/07/2024	18/07/2024	Jean-Philippe DAURELLE Jean-Maria CORLOSQUET Christophe MEE	Apprentissage	HOULGATE	1.2	Formaliser les éléments d'un projet d'action	3	40	
						2.1	Animer une équipe de travail	2		
						3.1	Conduire une démarche d'enseignement	30		
						3.2	Conduire une démarche d'enseignement	5		
Stage DEEPS 12 - 5 Fleuret Méthodologie Apprentissage	26/08/2024	30/08/2024	Patrick LEFORT Julie BRUNET Denis DURAND	Apprentissage	MONTARGIS	1.2	Formaliser les éléments d'un projet d'action	3	40	
						2.1/2.3	Animer une équipe de travail / Gérer la logistique des programmes d'actions	6		
						3.1	Conduire une démarche d'enseignement	27		
						3.2	Appréhender l'organisme	4		
Stage DEEPS 12 - 6 Epée Méthodologie Ethique Inocivité	23/09/2024	27/09/2024	Frédéric CHOTIN Maxime BOURDAGEAU Elisabeth ROSNET	Apprentissage	WATTIGNIES	1.1	Appréhender l'organisme	4	40	
						1.1	Appréhender l'organisme	4		
						3.1	Conduire une démarche d'enseignement	28		
						3.3	Conduire des actions de formation	4		
Stage DEEPS 12 - 7 Sabre Méthodologie Santé	14/10/2024	18/10/2024	Jean-Philippe DAURELLE Dominique HORNIUS Jean-Maria CORLOSQUET	Apprentissage	TARBES	1.2	Formaliser les éléments d'un projet d'action	3	40	
						2.1	Animer une équipe de travail	2		
						3.1	Conduire une démarche d'enseignement	30		
						3.2	Conduire une démarche d'enseignement	5		
Stage DEEPS 12 - 8 Epée Méthodologie gestion du stress et anxiété	11/11/2024	15/11/2024	Fred CHOTIN Maxime BOURDAGEAU Elisabeth ROSNET Olivier HANCOUETTE	Apprentissage	WATTIGNIES	1.2	Formaliser les éléments d'un projet d'action	2	40	
						2.1/2.3	Animer une équipe de travail / Gérer la logistique des programmes d'actions	2		
						3.1	Conduire une démarche d'enseignement	30		
						3.2	Appréhender l'organisme	6		
Stage DEEPS 12 - 9 Fleuret Méthodologie Cadre institutionnel	02/12/2024	06/12/2024	Patrick LEFORT Julie BRUNET Denis DURAND Christophe MEE	Apprentissage	TROYES	1.2	Formaliser les éléments d'un projet d'action	3	40	
						2.1	Animer une équipe de travail / Gérer la logistique des programmes d'actions	5		
						3.1	Conduire une démarche d'enseignement	26		
						3.2	Ethique et déontologie	6		
Stage DEEPS 12 - 10 Epée Psycho	13/01/2025	17/01/2025	Fred CHOTIN Maxime BOURDAGEAU Elisabeth ROSNET	Perfectionnement	TROYES	1.2	Formaliser les éléments d'un projet d'action	2	40	
						1.2	Formaliser les éléments d'un projet d'action	2		
						1.2	Ecriture scolaire	8		
						3.3	Conduire une démarche d'enseignement	30		
Stage DEEPS 12 - 11 Sabre Escrime Artistique	03/02/2025	07/02/2025	Jean-Maria CORLOSQUET Jean-Philippe DAURELLE François ROSTAIN	Perfectionnement	TROYES	1.2	Formaliser les éléments d'un projet d'action	8	40	
						3.1	Conduire une démarche d'entraînement	28		
						3.1	Ecriture laser	4		
						3.1	Ecriture laser	4		
Stage DEEPS 12 - 12 Fleuret Sabre Laser	24/02/2025	27/02/2025	Patrick LEFORT Fabrice PATIN Julie BRUNET Denis DURAND	Perfectionnement	TROYES	1.2	Ecriture artistique	4	40	
						3.3	Régulation maître/élève	4		
						3.3	Conduire une démarche d'entraînement	32		
						3.3	Conduire une démarche d'entraînement	32		
Stage DEEPS 12 - 13 Epée Fitness	24/03/2025	28/03/2025	Maxime BOURDAGEAU Frédéric CHOTIN Nicolas FORTUNA	Entraînement	WATTIGNIES	1.2	Formaliser les éléments d'un projet d'action	8	40	
						1.2	Formaliser les éléments d'un projet d'action	8		
						3.2	Conduire une démarche d'entraînement	4		
						3.2	Conduire une démarche d'entraînement	28		
Retour dossier UCL 2 et dossier	21/04/2025									
Stage DEEPS 12 - 14 Sabre Expérience Métier	07/04/2025	11/04/2025	Antonio MEFFE Jean-Philippe DAURELLE Jean-Maria CORLOSQUET	Entraînement	HOULGATE	3.3	Conduire des actions de formation	4	40	CERTIFICATION UC 3 A EN STRUCTURE
						2.4	Animer la démarche qualité	2		
						3.2	Conduire une démarche d'entraînement	30		
						1.2	Retour Expérience	4		
Stage DEEPS 12 - 15 Fleuret Expérience Métier	05/05/2025	09/05/2025	Patrick LEFORT Denis DURANT David MAILLARD	Entraînement	LUNEL	2.4	Animer la démarche qualité	2	40	
						3.2	Conduire une démarche d'entraînement	30		
						3.3	Conduire des actions de formation	4		
						3.3	Retour expérience	4		
Certification UCL UC2	19/05/2025	23/05/2025		VISIO						CERTIFICATION UCL e12
Retour dossier UC3	19/05/2025	23/05/2025								
Stage DEEPS 12 - 16 Sabre	26/05/2025	30/05/2025	Jean-Philippe DAURELLE Jean-Maria CORLOSQUET	Certification	CHARENTON	2.4	Conduire des actions de formation	10	40	CERTIFICATION UC3 et 4 Sabre
						3.2	Conduire une démarche d'enseignement	15		
						3.3	Conduire une démarche d'entraînement	15		
						3.3	Conduire des actions de formation	10		
Stage DEEPS 12 - 17 Fleuret	08/06/2025	13/06/2025	Patrick LEFORT	Certification	CHATENAY	3.1	Conduire une démarche d'enseignement	10	40	CERTIFICATION UC3 et 4 Fleuret
						3.1	Conduire une démarche d'enseignement	10		
						3.2	Conduire une démarche d'entraînement	15		
						3.3	Conduire des actions de formation	10		
Stage DEEPS 12 - 18 Epée	23/06/2025	27/06/2025	Fred CHOTIN Maxime BOURDAGEAU	Certification	WATTIGNIES	3.1	Conduire une démarche d'enseignement	15	40	CERTIFICATION UC3 et 4 Epée
						3.1	Conduire une démarche d'enseignement	15		
						3.2	Conduire une démarche d'entraînement	15		
						3.2	Conduire une démarche d'entraînement	15		
Rattrapage DEEPS 12	16/06/2025	03/07/2025		Certification UC1234						CERTIFICATION UC 1, 2, 3 et 4
Jury plérier DE12	07/07/2025	07/07/2025			DRUSCE Châlons					
Remise du Plastron DEEPS 12				Cérémonie	FFE					

Déclaration d'activité enregistrée sous le no .11930604693
auprès du Préfet de la région Ile de France
Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat

Equipe pédagogique

Liste des formateurs :

Nom	Prénom	Statut au sein de l'OF	Expérience	Diplôme	Emploi actuel	Champ d'intervention	Volume horaire
CHOTIN	Frédéric	Formateur EPEE, Coordonnateur DEJEPS	Formation diplômes FFE en région, Entraîneur PFR Epée	BE2 Escrime Professeur d'EPS certifié	CTN escrime Formateur Epée Entraîneur Pôle France Région	Enseignement de l'épée Pédagogie collective Cours théoriques	205
HANICOTTE	Olivier	Formateur Anatomie Physiologie Entraînement	CTR, formateur BPJEPS, Entraîneur Pole France région	BE2 professeur de sport	CTN Escrime	Anatomie physiologie Dossier Entraînement	20
DAURELLE	Jean philippe	Formateur sabre	Formation diplômes FFE en région	BE2 Escrime Professeur de sport	CTR Escrime Bretagne Formateur Sabre	Enseignement du Sabre Pédagogie collective Certification	180
BRUNET	Julie	Prestataire de service	Entreprises privées	Diplôme EDHEC	Formatrice sur la méthodologie de projet	Méthodologie du projet. Suivi du projet d'action en structure	100
LEFORT	Patrick	Formateur Fleuret	Formation diplômes FFE en région	BE2 escrime Professeur de sport	CTN escrime Formateur Fleuret	Enseignement du fleuret. Pédagogie collective Cours théoriques	180
ROSNET	Elisabeth	Mis à disposition par la FFE	Professeur en STAPS	Professeur des universités	Psychologue fédéral	Psycho péda, sociologie, coaching, maltraitance...	20
BOURDAGEAU	Maxime	Formateur épée	Responsable filières de HN	BE2 Escrime professeur de sport	CTN ESCRIME	Enseignement de l'épée Pédagogie collective Cours théoriques	
							720

Plusieurs interventions sont prévues par des Maîtres en activité et considérés comme des experts dans leur domaine, notamment en escrime artistique et handisport.

Les UC1 et 2 portant essentiellement sur le projet d'action seront sous-traitées par la société Uprogram.

Déclaration d'activité enregistrée sous le no .11930604693
auprès du Préfet de la région Ile de France
Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat

TESTS D'ENTREE

Les tests se dérouleront du 04 au 08 avril 2024, à MONTARGIS

Ils se composent :

- Des tests des exigences préalables (TEP)
- Des tests de sélections
- Du positionnement

Modalités des tests d'exigences préalables pour l'entrée en formation

- Être capable de justifier d'une expérience d'encadrement en escrime pendant cent cinquante heures couvrant au moins une saison sportive ; (*Attestation en annexe*)
- Être capable de justifier d'une participation à trois compétitions de niveau régional ou équivalent par an, couvrant au moins trois saisons sportives ; (*Attestation en annexe*)
- Être capable de réaliser et d'analyser différentes familles de gestes techniques de l'activité en situation d'opposition ; (*Epreuve en situation*)
- Être capable d'arbitrer un match dans une arme de convention (fleuret ou sabre). (*Epreuve en situation*)

Est dispensé de la vérification des exigences préalables le candidat titulaire de l'un des diplômes suivants :

- Le brevet d'État d'éducateur sportif du premier degré, option « escrime ».
- Le BPJEPS option escrime.
- Le certificat de spécialisation « escrime » associé aux spécialités du brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport.
- Le sportif de haut niveau en escrime inscrit ou ayant été inscrit sur la liste ministérielle mentionnée à l'article L. 221-2 du code du sport.

■ Déroulement :

Le candidat réalise les trois matchs en quinze touches de neuf minutes maximum, arbitre un match en quinze touches de neuf minutes maximum dans une arme conventionnelle et prend une leçon individuelle de vingt minutes maximum dans l'arme de son choix :

■ Dates et lieu :

04 au 08 avril 2024 à MONTARGIS.

Déclaration d'activité enregistrée sous le no .11930604693
 auprès du Préfet de la région Ile de France
 Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat

■ Grilles d'évaluation :

Matches longs et leçon prise					
	Faible	Insuffisant	Acceptable	Satisfaisant	Excellent
MATCHS LONGS					
Être capable de réaliser les gestes de courtoisie et de techniques adaptés à l'opposition.					
Être capable de maîtriser les conditions d'efficacité motrice : la coordination, l'équilibre, le changement de rythme, la précision.					
ARBITRAGE					
Être capable d'arbitrer : justesse de l'analyse de la phrase d'armes.					
LECON PRISE					
Être capable de produire avec efficacité et justesse mécanique des techniques de préparation, d'offensive, de défensive et de contre-offensive.					
BILAN					

Déclaration d'activité enregistrée sous le no .11930604693
auprès du Préfet de la région Ile de France
Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat

Modalités des tests de sélection pour l'entrée en formation

NB. La vérification des exigences préalables conditionne l'accès aux tests de sélection.

Après la vérification des exigences préalables, l'IFFE organise des épreuves de sélection. Dans le but d'assurer une formation de qualité, il est nécessaire d'effectuer une sélection afin:

- De ne retenir que les candidats qui possèdent les capacités nécessaires à l'exercice du métier ;
- D'apprécier les connaissances générales des candidats relatives à l'activité ;
- D'accepter en formation un nombre de candidats en adéquation avec les ressources de l'environnement (structures d'accueil, tutorat ...) ainsi que les capacités d'accueil (nombre de places, conditions d'encadrement, matérielles...).

■ **Nature de l'épreuve :**

Test portant sur les connaissances et les savoir-faire dans l'exercice du métier.

Le candidat devra

- Visionner une vidéo d'un match et démontrer sa connaissance de la discipline.
- Démontrer ses compétences à faire faire les actions de base de l'escrime dans 2 armes différentes et justifier ses choix pédagogiques.

■ **Déroulement :**






- Exposer ses connaissances de la discipline lors d'une épreuve écrite d'une durée maximale de 30mn en s'appuyant sur une vidéo tirée au sort dans une arme au choix du candidat.
- Démontrer ses compétences pédagogiques en donnant une leçon individuelle dans 2 armes du niveau d'un éducateur fédéral
- Justifier ses connaissances pédagogiques au cours d'un entretien d'une durée maximale de 30 min portant sur les situations proposées lors des 2 leçons individuelles.

■ **Dates et lieu :**

Du 4 au 8 Avril 2022 à MONTARGIS

Déclaration d'activité enregistrée sous le no .11930604693
auprès du Préfet de la région Ile de France
Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat

■ Grilles d'évaluation :

Compétences en leçons individuelles et entretien sur les connaissances pédagogiques					
	Faible	Insuffisant	Acceptable	Satisfaisant	Excellent
LECONS INDIVIDUELLES					
Capacité à faire faire les éléments techniques de base de l'escrime					
Offensive :					
Attaques simples et composées					
Défensive :					
Parades ripostes et contre					
Préparation :					
Avec fer					
Tactique :					
Une action de seconde intention					
ENTRETIEN					
Demontre ses connaissances techniques de l'activité					
Justifie ses choix pédagogiques					
BILAN					

Analyse Vidéo et entretien sur la connaissance de la discipline	Faible	Insuffisant	Acceptable	Satisfaisant	Excellent
Capacité d'analyse des caractéristiques d'un des deux tireurs sur le plan tactique, technique, physique et psychique.					
Capacité d'analyse de l'activité escrime en général dans l'arme observée					
Capacité à proposer des remédiations pour améliorer le jeu du tireur observé					
Capacité d'analyse des caractéristiques d'un des deux tireurs sur le plan tactique, technique, physique et psychique.					
BILAN					

Déclaration d'activité enregistrée sous le no .11930604693
auprès du Préfet de la région Ile de France
Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat

Modalités d'organisation du positionnement

Présentation de la formation (objectifs, dispositif de certification, organisation pédagogique, organisation de l'alternance, modules de formation, etc...).

Identification des compétences déjà acquises par les candidats en vue de l'élaboration d'un plan individuel de formation (P.I.F).

■ **Nature de l'épreuve :**

Il s'agit d'analyser la situation d'un stagiaire avant son entrée en formation, de vérifier ses acquis et de les comparer aux compétences requises par le référentiel de certification. Ce positionnement conduit à l'élaboration d'un parcours individualisé de formation.

■ **Déroulement :**

Entretien d'une durée maximale de 30 minutes

- Cursus scolaire et diplômes
- Formation et diplômes fédéraux
- Parcours sportif et palmarès
- Expériences professionnelles et bénévoles dans le monde de l'escrime
- Expériences professionnelles et bénévoles dans d'autres secteurs d'activité
- Financement
- Profil du candidat - Points forts- Points faibles
- Attentes du candidat en matière de formation

Deux écrits de 2 heures portant sur les connaissances du candidat en rapport avec les attendus des UC 1 2 (compétences transversales) et les attendus des UC 3 et 4 (compétences spécifiques)

■ **Dates et lieu :**

04 au 8 Avril 2022 à MONTARGIS

Déclaration d'activité enregistrée sous le no .11930604693
auprès du Préfet de la région Ile de France
Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat

ATTESTATION D'ENCADREMENT

Je soussigné :

Nom :

Prénom :

Fonction :

CTR

ATR

Président de ligue

Atteste par la présente que Madame / Monsieur :

Possède une expérience en encadrement de l'escrime de **150** heures, couvrant au moins une saison sportive.

Pour faire valoir ce que de droit.

A :

Le :

Signature

Visa du directeur technique national de la FFE

Déclaration d'activité enregistrée sous le no .11930604693
auprès du Préfet de la région Ile de France
Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat

ATTESTATION DE COMPETITION

Je soussigné :

Nom :

Prénom :

Fonction :

CTR

ATR

Président de ligue

Atteste par la présente que Madame / Monsieur :

A participé à au moins trois compétitions de niveau régional par an, couvrant trois saisons sportives.

Pour faire valoir ce que de droit.

A :

Le :

Signature

Visa du directeur technique national de la FFE

Déclaration d'activité enregistrée sous le no .11930604693
auprès du Préfet de la région Ile de France
Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat

CERTIFICAT MEDICAL

Je soussigné....., Docteur en médecine, certifie
que Madame, Mademoiselle, Monsieur (1)

.....

Né(e) le.....à

Ne présente aucune contre-indication

A LA PRATIQUE ET A L'ENSEIGNEMENT DE L'ESCRIME

Fait à....., le.....

Cachet et signature du praticien

(1) Rayer les mentions inutiles